

Annexe 3

Peupliers à PERRIGNY-S/L'OGNON Economie Forestière

- PERRIGNY-SUR-L'OGNON : historique
- Le Petit OGNON
- La nature des terrains de plantation
- L'absence de zone humide – précautions de plantation
- L'état actuel des plantations (relevés et photographies)
- Le peuplier et l'écologie
- Le peuplier et l'économie forestière
- La situation du massif forestier français

Sources : Monsieur DELFOUR, Maire de PERRIGNY-SUR-OGNON

ONF - CNPF - Zone humide info

Ci-jointes : 12 photographies

PERRIGNY-SUR-L'OGNON

Ce village à l'origine baptisé PATRINIACUS, a été créé vers l'an 1500 par une colonie d'habitants de PONTAILLER-SUR-SAONE, sans doute pour permettre leur développement.

Le territoire de PERRIGNY était composé en partie de terrains marécageux. Afin d'assurer leur subsistance, ces pionniers ont réalisé un réseau de fossés d'assèchement -1- permettant la création de prairies et de terres cultivables. On trouve ce réseau, entretenu-1-, sur l'ensemble de la commune. Ce sont ceux que l'on retrouve dans certains cas en bordure ou dans les plantations de peupliers actuels.

-1- Référence : syndicat des marais (1850).

PETIT OGNON (photographie jointe)

Début du 20^e siècle, le cours de l'Ognon a été barré par un édifice d'environ 2 à 3 ml destinés à faire une retenue d'eau pour l'implantation d'une turbine hydroélectrique.

Le Petit Ognon débute sur la partie haute de ce barrage. Son cours, aménagé par l'homme, mène de l'eau au moulin situé dans le village et reprend son cours pour rejoindre la Saône. Le moulin est hors d'usage depuis des dizaines d'années et transformé en logement.

La plantation projetée qui borde le petit Ognon sur 52 ml laissera un espace de 8 ml sans peupliers.

Deux plantations de peupliers existantes, jouxtent déjà le Petit Ognon. (Voir le relevé de plantations existantes 3 et 5)

La surface à boiser de l'HYANNE jouxte à son extrémité le Petit Ognon.

Le Petit Ognon est bordé d'une bande de 4 à 5 ml de taillis et futaies qui sera conservée. Elle fera partie de la distance de plantation à 8 ml du bord du Petit Ognon (photographie jointe).

TERRAIN DE PLANTATION : FOSSE ET PETIT OGNON

La prairie est constituée d'argile classique profonde (jusqu'à 50 cm) avec la présence d'oxyde ferreux révélant une certaine richesse. L'eau ne stagne pas en profondeur qui amènerait à la transformation d'un gley (argile bleue).

Dans la prairie des Leux une plantation de peupliers prospère déjà et son extrémité se situe en bord de Saône notre plantation qui sera voisine de l'existante, laissera une bande de 8 m libre en bordure de Saône.

NATURE DE LA PRAIRIE GRANDS PRES ET L'YANNE

La flore se compose de :

- Carottes sauvages,
- Petits trèfles blancs,
- Chardons,
- Grandes marguerites,
- Rumex etc...

Plantes non classées dans les Hygrophiles

Absence de végétation hygrophile comme les roseaux ou juncs.

ZONE HUMIDE D'APRES LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Selon le Code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, dont la végétation quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une de l'année » (article L-211-1 du Code de l'environnement).

Au vu des éléments détaillés qui précèdent, d'une part, on peut conclure que ces boisements à venir ne se situent pas dans une zone humide, ni dans la zone répertoriée ZNIEFF du bois communal de PERRIGNY.

D'autre part, l'observation des plantations existantes on ne constate pas d'impacts particuliers sur l'état naturel de la prairie, les fossés et le Petit Ognon.

Aucune intervention n'est prévue sur les berges, une bande de 8 ml, le long du fossé Mignots ainsi que le long du Petit Ognon ne seront pas plantés en peuplier. Le propriétaire laissera cette bande sans intervention afin de maintenir en bon état la ripisylve ou boisement des berges (cf. document en pièce jointe).

LE PEUPLIER ET L'ECONOMIE

La filière peuplier qui représente 200 entreprises est au cœur des enjeux du Grenelle de l'Environnement :

- Elle utilise un éco-matériau renouvelable, produit avec un très bon carbone.
- Son économie locale favorise les filières courtes aux faibles émissions de CO2 et l'emploi rural non délocalisable.
- Cette filière est réactive du fait des faibles durées de production. Elle est à l'origine de 25 % du bois d'œuvre feuillu de notre pays.
- Le développement de nouvelles technologies permet d'envisager de nouveaux usages pour son bois notamment pour la construction de maisons à ossature bois. Scié ou déroulé, son bois entre dans la composition de nombreux produits (meubles, sommiers, bardages, contreplaqués, palettes...).

Le bois de peuplier constitue donc un atout économique et écologique pour notre pays. Les très nombreux populteurs, 172 000 en France, ont la responsabilité d'alimenter les très nombreux secteurs d'activité en bois de qualité. Dans le respect du droit de propriété, leurs choix peuvent être accompagnés pour que le peuplier et les pratiques de gestion trouvent leurs places dans les territoires favorables à cette production.

SITUATION DU MASSIF FORESTIER FRANCAIS

Dépérissement progressif des massifs forestiers existants par des bactéries et des micro champignons :

- Disparition de l'orme,
- Maladie du frêne,
- Maladie de l'aulne,
- Maladie du chêne pédonculé,
- Bostryche des résineux.

LE PEUPLIER ET L'ÉCOLOGIE

Le peuplier stocke plus que tout arbre, du carbone et sa culture est peu consommatrice d'énergie. Elle n'utilise pas d'herbicide.

Le peuplier est une alternative crédible et compétitive aux bois d'importation permettant ainsi le développement de filières courtes économe en dioxyde de carbone et créatrices d'emplois ruraux.

L'entreprise de travaux forestiers retenue est située dans un rayon de 20 km autour du chantier de boisement.

La peupleraie, agissant favorablement sur les excédents azotés des eaux de ruissellement, possède un pouvoir épurateur des eaux de rivière supérieur à celui des prairies.

Les peupleraies sont des milieux singuliers. Elles assurent en 20 ou 30 ans, la succession de milieux très variés, fleurs en milieu ouvert puis au fil du temps aulnaies frênaies d'un milieu fermé.

Le peuplier accompagne notre vie quotidienne constituant des boîtes et barquettes diverses et variées contenant des produits alimentaires : camembert, fruits et légumes.

Suite à la tendance de réduction des emballages plastiques, en effet la filière alimentaire de l'offre peuplier risque d'être à terme insuffisante dans notre pays.

Sa culture est le gage de ne pas voir progresser davantage l'usage plastique pour les emballages et l'emploi de bois exotiques pour les autres usages.

Mon projet de boisement qui se compose d'un mélange de deux essences autochtones (peupliers et noyers à bois) est également un facteur de biodiversité.

C

